Enseignement Catholique de Sallanches

École primaire & maternelle St Joseph

Contributions annuelles

2026-2027

La facturation est annuelle, avec des prélèvements mensuels.
Les prélèvements bancaires seront effectués sur 10 mois du 03/09 au 10/06. Les frais de scolarité sont calculés à partir de votre revenu fiscal de référence (2024 pour les tarifs 26-27).

	Revenu fiscal 2024	Maternelle		Primaire	
		Sallanches	Hors Sallanches	Sallanches	Hors Sallanches
Tranche 1	< 29000	43	65	52	74
Tranche 2	De 29001 à 41000	51	73	61	83
Tranche 3	De 41001 à 51000	60	82	70	92
Tranche 4	De 51001 à 80 000	70	92	80	102
Tranche 5	A partir de 80 001	79	100	90	111
Cotisation APEL (facultative) par famille 17 €					

Ces montants comprennent la scolarité, les cotisations diocésaines, l'Ugsel, assurance scolaire.

- ✓ **Une réduction de 10% est appliquée pour le deuxième enfant, et 75% à partir du troisième.**

Restauration :

		1 Jour	2 Jours	3 Jours	4 Jours	5 Jours
Abonnement trimestriel (pour repas à jours fixes) 7,00 € le repas	**1er trimestre** du 01/09 au 18/12	98,00 €	196,00 €	294,00 €	392,00 €	483,00 €
	2è trimestre du 04/01 au 31/03	70,00 €	140,00 €	210,00 €	280,00 €	350,00 €
	3è trimestre du 01/04 au 02/07	84,00 €	168,00 €	245,00 €	308,00 €	392,00 €
Abonnement annuel 7,00 euros facturation répartie sur 3 trimestres)		**252,00 €**	**504,00 €**	**749,00 €**	**980,00 €**	**1 225,00 €**

Abonnement mensuel	Pour repas à jours variables	7,15 € le repas

Repas occasionnel au ticket :	carnet de 5 tickets : 45 €